



Lunel, le 04/07/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lunel : Election du nouveau maire

Suite au décès de Pierre Soujol, Maire de Lunel, le 28 juin dernier, un conseil municipal pour l'élection du nouveau maire est convoqué ce mercredi 9 juillet à partir de 17h à l'Espace Georges Brassens.

Le décès d'un maire en fonction est un événement bouleversant pour une commune. Au-delà de l'émotion, il est essentiel de comprendre les mécanismes institutionnels qui garantissent la continuité de la gouvernance locale.

En application de l'article L. 2122-8 du CGCT, le conseil municipal doit être complet avant toute élection du maire. La séance du 9 juillet prochain débutera donc avec l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Une fois la séance ouverte, le premier adjoint cédera son fauteuil au doyen d'âge du conseil municipal auquel incombe la charge de diriger les opérations d'élection du nouveau maire. Comme pour une élection classique, c'est donc le conseil municipal qui procédera par vote à la désignation du nouveau maire. Le vote se déroulera à bulletins secrets parmi les membres du conseil. Dans la foulée de l'élection du nouveau Maire, il sera procédé à un second vote pour déterminer le nombre d'adjoint(e)s et les désigner.

La séance se poursuivra ensuite avec les questions portées à l'ordre du jour, initialement prévues au conseil municipal du 2 juillet, qui a dû être reporté.

Pour rappel

Le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune. Budget, écoles, aides sociales, travaux, subventions... Le conseil municipal bénéficie, sur le territoire de la commune, de compétences étendues et variées. À l'échelon local, la vie de la commune est régie par ses décisions. Une séance du Conseil municipal est donc un moment important dans la vie de la ville et de ses habitants. Chacun et chacune peut y assister : les séances du conseil municipal sont publiques.

L'ESSENTIEL

Election du nouveau maire

Suite au décès de Pierre Soujol, Maire de Lunel le 28 juin dernier, un conseil municipal pour l'élection du nouveau maire est convoqué ce mercredi 9 juillet à partir de 17h à l'Espace Georges Brassens.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

